PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

- 2023 / 2027 -

Un ancrage pour cultiver le plaisir d’apprendre, d’enseigner et d’éduquer

Centre de services scolaire de l'Énergie

Québec

PEVR

2023-2027

de nature humaine

Membres du comité CERÉ

Personnel enseignant :
Sophie-Renée Vaugeois, Caroline Fortin, Chantal Thisdale, Ingrid Lessard, Isabelle St-Arnaud

Personnel professionnel et de soutien :
Catherine Lupien et Angélique Noël

Personnel de direction d'établissements :
Anne Gingras, Jean-Maurice Mercier, Réal Piché, Audrey Goulet

Personnel des services d'encadrement :
Sonya Gauthier

Membre issu du milieu de la recherche en sciences de l'Éducation :
Nadia Rousseau, professeure, UQTR, chercheure, auteure, directrice du Réseau de recherche et de valorisation de la recherche sur le bien-être et la réussite (RÉVERBÈRE)

Direction générale :
Louise Dauphinais, directrice générale adjointe, directrice des services éducatifs et complémentaires

Approuvé par le MEQ le 2 août 2023

Diffusion publique lors du conseil d'administration du 29 août 2023

Conformément à la LIP, effectif à compter du 9 septembre 2023

Table des matières

1. Mot de la direction générale 1

2. Contribution du comité d'engagement vers la réussite 2

3. Contexte d'élaboration et de consultation du PEVR 2023-2027 3

4. Culture de notre organisation 4

5. Portrait du Centre de services scolaire de l'Énergie 5

6. Portrait des services offerts à nos élèves 11

7. Caractéristiques de notre clientèle, de notre organisation et de notre territoire 14

8. Déclaration contenant les objectifs établis quant au niveau de services offerts et à leur qualité 17

9. Conclusion et faits saillants de notre consultation 21

10. Actions à prioriser 24

11. Nos principaux enjeux 24

12. Nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs, nos cibles 25

13. Conclusion 30

14. Annexe 1 32

15. Annexe 2 35

Pour que tous les élèves, jeunes et adultes, développent leur plein potentiel, vivent des réussites et deviennent des citoyens engagés et responsables.

Mot de la direction générale

Monsieur Denis Lemaire
Directeur général

C'est avec fierté que nous vous présentons notre plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR). Nous sommes particulièrement fiers de la démarche entreprise pour déterminer les enjeux, orientations, objectifs et cibles de notre PEVR visant à cultiver le plaisir d'apprendre, d'enseigner et d'éduquer, auprès de nos élèves et membres du personnel.

Une vaste consultation nous a d'abord permis de recueillir les perceptions de tous les acteurs concernés (parents, élèves, membres du personnel, gestionnaires). Le but ultime du PEVR étant la progression et la réussite de nos élèves, nous sommes très heureux que plus de 2700 d'entre eux aient répondu à notre sondage. La voix de nos élèves est si essentielle. Leur participation massive à exprimer leurs perceptions du quotidien à l'école nous a permis de bien identifier leurs besoins, et, ultimement, les orientations pour y répondre. Nos élèves représentent l'essence de notre mission et notre raison d'être, il nous apparaissait donc évident de leur faire une très grande place à travers notre processus de consultation.

La qualité des échanges que nous avons également eus avec chaque équipe de tous les établissements dans le cadre d'une tournée post-sondage nous a permis de bonifier notre portrait tout en accueillant des pistes de solution soulevées par les membres du personnel.

Enfin, notre PEVR 2023-2027 a aussi pris une couleur toute particulière avec la création, en 2020, du comité d'engagement vers la réussite (CERÉ). La richesse de la composition de ce comité, ainsi que la passion commune de ses membres, pour la réussite de nos élèves, a donné lieu à des réflexions tellement inspirantes ! Ils ont d'ailleurs créé un schéma conceptuel présentant les fondements de notre organisation et invitant tous les acteurs à y trouver leur place, leur rôle envers la progression et la réussite de nos élèves. Nous souhaitons d'ailleurs souligner l'engagement profond du CERÉ et remercier tous les membres pour leur contribution exceptionnelle à l'élaboration du PEVR 2023-2027.

Le contenu du PEVR 2023-2027 nous encourage à continuer collectivement d'allumer des lumières dans les yeux de nos élèves. Cet outil mobilisateur nous rappelle l'importance de susciter un sentiment de plaisir et de fierté dans les apprentissages de nos élèves et de nos membres du personnel, car nous sommes tous des apprenants et avons tous besoin de cultiver notre plaisir d'apprendre !

Notre culture d'organisation représente un terreau fertile et cela nous permet d'établir des cibles ambitieuses à atteindre d'ici 2027. En mettant toutes nos énergies au service de nos élèves, dans la **CO**llaboration, l'**EN**gagement et le **RE**spect, nous avons la certitude de relever collectivement ce défi inspirant !

Madame Louise Dauphinais
Directrice générale adjointe
Directrice des services éducatifs et complémentaires (jeunes)

Souhaitons-nous une bonne route, sur le parcours de la réussite de nos élèves !

Monsieur Denis Lemaire
Directeur général

Madame Louise Dauphinais
Directrice générale adjointe et Directrice des services éducatifs et complémentaires (jeunes)

Contribution du comité d'engagement vers la réussite (CERÉ)

Les membres du CERÉ

Le comité d'engagement vers la réussite (CERÉ) a été créé à l'automne 2020 dans le cadre de la nouvelle gouvernance scolaire au beau milieu de la pandémie de la COVID-19. La réussite de l'élève, l'importance de lui présenter les différents parcours de formation comme des opportunités de découverte, de motivation et d'engagement ont rapidement fait l'unanimité auprès des membres de ce comité.

Cette vision a influencé les orientations du PEVR 2023-2027 et a fait naître notre orientation transversale : **Cultiver le plaisir d'apprendre, d'enseigner et d'éduquer.**

Le comité d'engagement vers la réussite s'est réuni, environ 5 fois par année, afin d'amorcer les travaux d'élaboration du PEVR 2023-2027. Cela a permis aux membres de réfléchir collectivement afin de recentrer nos actions quotidiennes sur les besoins et le développement du plein potentiel de chacun de nos élèves. Le PEVR nous a aussi permis de faire un état de situation, de nous donner des cibles concrètes et de mettre la barre haute pour offrir un avenir prometteur aux citoyens que nous éduquons.

NOTRE RÔLE

« Avoir le plaisir de contribuer au développement et à l'apprentissage des élèves » un membre du CERÉ

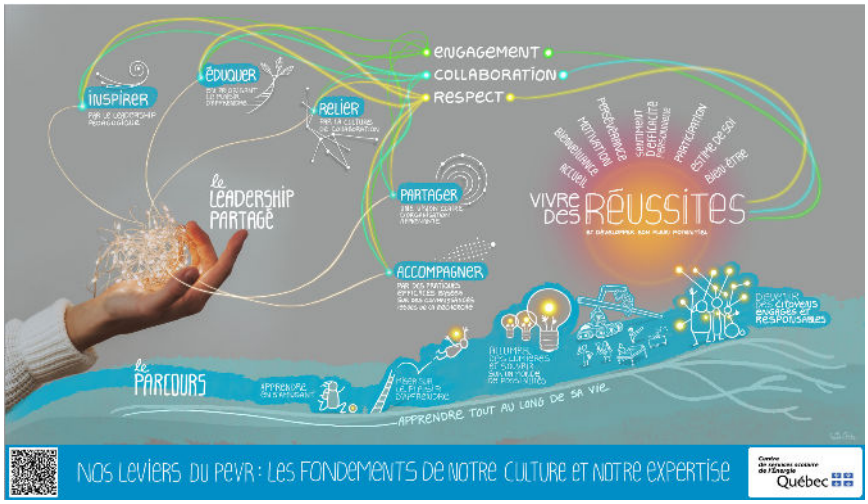

En début de mandat, une priorité a été accordée aux fondements et à la culture de notre organisation. En appui au PEVR, le comité d'engagement vers la réussite a élaboré un schéma conceptuel de la réussite de l'élève qui évolue selon les différentes étapes de son cheminement scolaire. Il présente les fondements et la culture de notre organisation encourageant tous les acteurs de la communauté éducative à accompagner, en cohérence avec les pratiques reconnues efficaces, chacun de nos élèves, jeunes et adultes dans le développement de leur plein potentiel afin qu'ils vivent des réussites.

Ce schéma est un outil dynamique qui permet d'accéder à nos grands référentiels par un code QR.

Nous souhaitons que ce PEVR devienne un outil mobilisateur pour tous les acteurs de la communauté éducative et qu'il fasse une différence dans la vie de chaque élève. Les besoins des élèves ne cessent d'évoluer. Profitons de ce temps de dépôt collectif pour analyser le passé et se projeter vers l'avenir afin de mieux répondre aux besoins de nos élèves, dans une vision commune de progression et de réussite.

« L'école et là pour allumer des lumières » membre du CERÉ
« La réussite ne se limite pas à la diplomation » membre du CERÉ

Contexte d'élaboration du PEVR 2023-2027

Le PEVR 2023-2027 est le premier élaboré dans le cadre de la nouvelle gouvernance avec l'implication du comité d'engagement vers la réussite (CERÉ). Il s'inscrit en cohérence avec le plan stratégique du ministère de l'Éducation, notre mission confiée par la Loi sur l'instruction publique (article 207.1) et les priorités déterminées par le ministre de l'Éducation en janvier 2023. De plus, il guide l'élaboration des projets éducatifs des établissements.

Il a pour objectif de faire connaître à toute la population notre vision commune de l'avenir, les valeurs que nous partageons, nos engagements et nos actions prioritaires comme centre de services scolaire afin d'assurer la réussite de nos élèves, jeunes et adultes. Il devient, pour chacun des acteurs, la ligne directrice à suivre pour guider nos actions et nos décisions.

Réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes	**Ministère de l'Éducation - Plan stratégique** : Le ministère exerce son leadership en énonçant sa vision du système éducatif québécois.
	Centre de services scolaire - Plan d'engagement vers la réussite : Le centre de services scolaire exerce son leadership en partageant sa vision de l'éducation pour son territoire, basée sur celle du système éducatif québécois, mais adaptée à sa population et à ses enjeux territoriaux.
	Établissement - Projet éducatif : L'établissement scolaire exerce son leadership en s'assurant de créer un milieu de vie répondant aux besoins de tous les élèves.

Dès sa formation en 2020, le comité d'engagement vers la réussite a porté un regard critique sur le PEVR 2018-2022. Son contenu est apparu encore très actuel, novateur et en cohérence avec la recherche. L'analyse des résultats démontre que malgré le contexte pandémique, les résultats de nos élèves sont en progression et nos écoles situées en milieux défavorisés se démarquent.

Au cours des dernières années, l'écart de qualification après 7 années d'études entre les élèves issus de milieux défavorisés et les autres milieux a diminué de façon significative. Certaines années, le taux de qualification de ces élèves était même supérieur de 3 % et de 4 %.

Principales étapes de l'élaboration du PEVR pour application au 1er septembre 2023

Octobre 2022
Consultation des différentes instances portant sur le contexte, les enjeux et les priorités du milieu

Novembre/décembre 2022
Analyse du contexte et des résultats des consultations afin de déterminer les principaux enjeux et les priorités du PEVR et portrait des résultats

Février à avril 2023
Élaboration du projet de PEVR

Mars à avril 2023
Consultation des différentes instances portant sur le projet de PEVR

Avril à juin 2023
Approbation du PEVR par le conseil d'administration et transmission au MEQ

Lorsque le centre de services scolaire a amorcé sa démarche de révision du plan d'engagement vers la réussite, la direction générale a réaffirmé sa volonté d'impliquer tous les acteurs dans ce processus comme cela avait été fait en 2018.

Les directions d'établissement ont également été invitées à amorcer la même démarche avec leur équipe afin de procéder à la révision de leur projet éducatif puisque ce dernier s'inscrit dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (MEQ, CSS, établissements d'enseignement).

Les pages qui suivent présentent le portrait de notre organisation, de notre clientèle, les faits saillants de la consultation ainsi que nos engagements pour les prochaines années.

Culture de notre organisation

La culture de notre organisation repose sur la mission, la vision et les valeurs que nous nous sommes données en 2018 et qui seront maintenues pour la durée de ce PEVR.

Nous actualisons notre propre mission en cohérence avec celle qui nous est confiée par la Loi sur l'instruction publique (LIP 207.1) et avec la triple mission de l'école québécoise.

MISSION

S'assurer que tous les élèves, jeunes et adultes, développent leur plein potentiel et vivent des réussites, pour devenir des citoyens engagés et responsables.

VISION

Être une organisation apprenante engagée où tous les acteurs collaborent avec respect et bienveillance.

VALEURS (ENCORE)

ENgagement
COllaboration
REspect

TRIPLE MISSION

INSTRUIRE : AVEC UNE VOLONTÉ RÉAFFIRMÉE

SOCIALISER : POUR APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE

QUALIFIER : POUR FACILITER L'INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Portrait de notre centre de services scolaire

CARACTÉRISTIQUES DE NOTRE ORGANISATION

Près de 100 000 personnes habitent le très vaste territoire du Centre de services scolaire de l'Énergie. Nos écoles et centres sont répartis sur plus de 35 000 km^2 , dont 22 municipalités, 4 territoires non organisés et 3 réserves autochtones, incluant la Municipalité régionale de comté (MRC) de Mékinac, une partie de la MRC de Maskinongé et également la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel faisant partie de la MRC des Chenaux. Trois noyaux urbains dominent le paysage municipal soit, Shawinigan (moins de 50 000 personnes), La Tuque (moins de 11 000 personnes) et Saint-Tite (moins de 3 500 personnes).

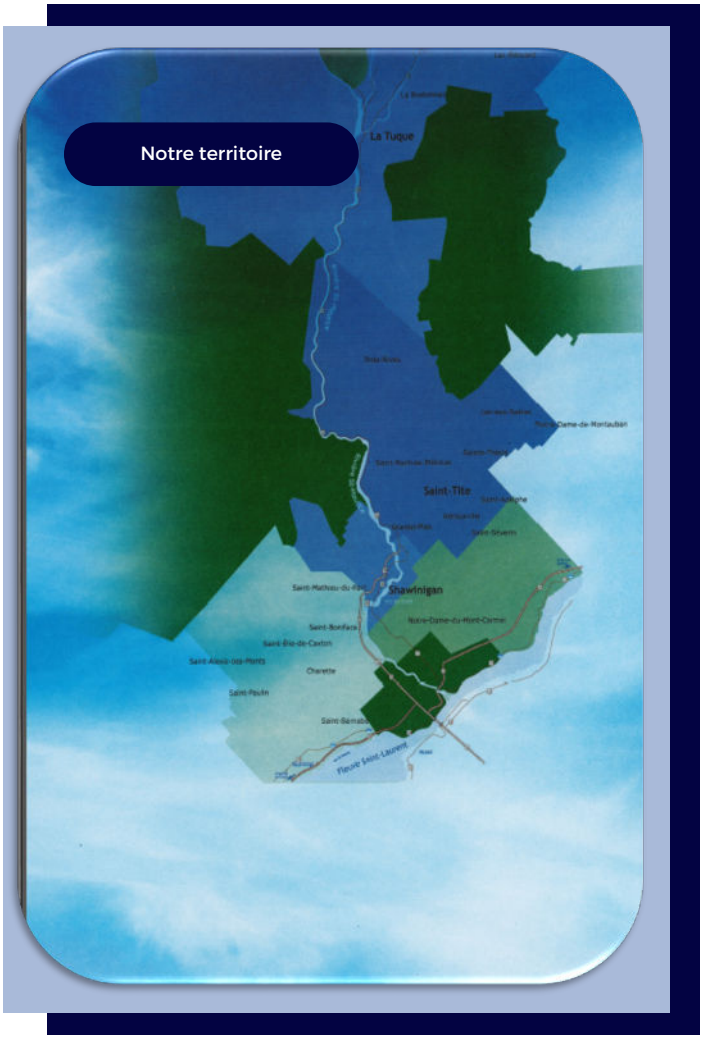

Plus de 2 500 employés réguliers et contractuels travaillent à la réalisation de notre mission éducative et à la mise en place de services de qualité auprès de plus de 13 500 élèves, dans 37 établissements regroupés en 25 écoles préscolaires et primaires, 8 écoles secondaires, 2 centres d'éducation des adultes et 2 centres de formation professionnelle.

Des services éducatifs et complémentaires sont offerts sur l'ensemble du territoire selon les principes d'une éducation inclusive qui vise la scolarisation le plus près possible du domicile de l'élève.

Ces services sont répartis à la suite d'une consultation auprès des directions d'établissements en fonction des besoins manifestés et des caractéristiques du milieu.

Nous misons sur l'importance d'agir en prévention, le plus tôt possible et de façon intensive lorsque des difficultés se manifestent chez nos élèves. Nous privilégions l'intervention et la mise en place des mesures de soutien et d'adaptation au profit de l'évaluation diagnostique.

25 écoles préscolaires et primaires
8 écoles secondaires
2 centres de formation générale aux adultes
2 centres de formation professionnelle

Le Centre de services scolaire de l'Énergie en quelques chiffres

	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle	Formation générale des adultes	Total
Nombre d'établissements	1	24	8	2	2	37
Nombre d'élèves	1138	5137	3614	2883*	1066	13838
Nombre de membres du personnel enseignant	78	293	247	35	15	668
Nombre de membres du personnel de soutien	9	412	122	24	12	579
Nombre de membres du personnel professionnel	0**	90	30	8	5	133
Nombre de membres du personnel d'encadrement	1	1	16	8	5	58***
Budget	Le budget de dépenses 2022-2023 est établi à 182 405 946 $, il prévoit un déficit autorisé de (2 032 928 $)					

Villes et municipalités desservies

Shawinigan
Haut-Saint-Maurice
- La Tuque
- La Bostonnais
- Lac-Édouard
- Parent

MRC des Chenaux
- Notre-Dame-du-Mont-Carmel

MRC de Mékinac
- Grandes-Piles
- Hérouxville
- Lac-aux-Sables
- Notre-Dame-de-Montauban
- Saint-Adelphe
- Sainte-Thècle
- Saint-Roch-de-Mékinac
- Saint-Séverin-de-Prouxville
- Saint-Tite
- Trois-Rives

MRC de Maskinongé
- Charette
- Saint-Alexis-des-Monts
- Saint-Barnabé
- Saint-Boniface
- Saint-Élie-de-Caxton
- Saint-Mathieu-du-Parc
- Saint-Paulin

*Ce total inclut les élèves en formation professionnelle, en attestation de formation professionnelle, ainsi que les élèves du Service aux entreprises et aux individus.

**Aucun professionnel ne détient un poste uniquement au préscolaire, mais tous les professionnels détenteurs d'un poste au primaire desservent également la clientèle préscolaire.

*** Un même individu peut être cadre dans un établissement primaire et un établissement secondaire. Il se trouve calculé dans chaque niveau d'enseignement. À noter que certains ont des tâches partagées entre deux établissements primaires ou encore entre un établissement primaire et un établissement secondaire.

PORTRAIT DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ ET PAR NATURE POUR L'ANNÉE 2021-2022

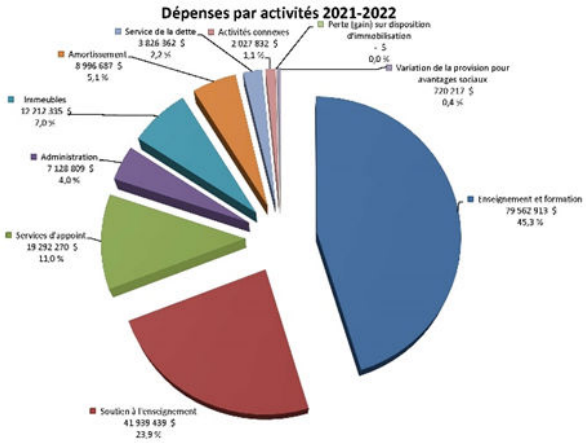

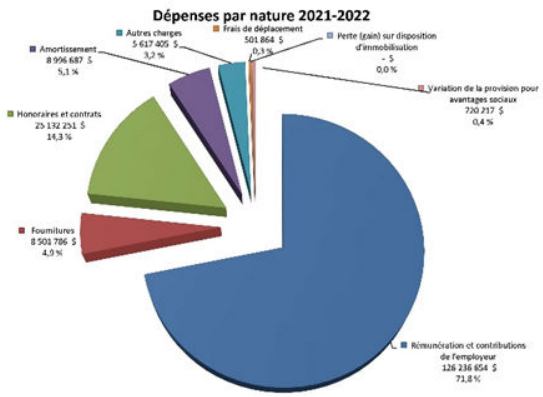

Ces graphiques sont disponibles en plus grand format dans l'annexe 1

UN BUDGET ANNUEL DÉDIÉ EN GRANDE PARTIE AUX SERVICES DIRECTS À L'ÉLÈVE

En 2021-2022, 45,3 % de notre budget total était dédié à l'enseignement et la formation de nos élèves, 23,9 % en soutien à l'enseignement, et 11 % en services d'appoint. Cela représente une somme de plus de 140 millions et plus de 80 % de notre budget en services directs à l'élève. Cela est un bon indicateur de l'importance que nous accordons à l'élève dans tous les choix budgétaires de notre organisation.

CAPACITÉ D'ACCUEIL DE NOS ÉTABLISSEMENTS

L'augmentation de notre clientèle a un impact sur notre capacité d'accueil dans nos établissements. D'après nos plus récentes analyses, les capacités d'accueil de nos écoles sont inégales selon les différents secteurs desservis. Par exemple, les écoles situées dans le secteur de Maskinongé présentent une capacité d'accueil déficitaire. Il manquerait quelques locaux de classes répartis dans les écoles de Maskinongé pour accueillir adéquatement l'ensemble de nos élèves. Dans le secteur de Shawinigan-Sud et Notre-Dame-du-Mont-Carmel, certaines écoles sont en dépassement de capacité d'accueil alors que d'autres ont une légère marge. Les écoles du secteur Sainte-Flore/Grand-Mère/Saint-Georges et Lac-à-la-Tortue vivent une réalité semblable. Alors que certaines manquent de quelques locaux, d'autres ont un léger surplus. Les écoles du Haut-Saint-Maurice partagent également cette situation. Par ailleurs, seules les écoles des secteurs de Mékinac et de Shawinigan bénéficient encore d'une capacité d'accueil suffisante pour les prévisions de la clientèle des 5 années à venir.

Il faut toutefois mettre en nuance certains éléments qui influencent le portrait de notre capacité d'accueil :

- L'augmentation constante de classes spécialisées impliquant des occupations de locaux supplémentaires peut rapidement faire changer le portrait de notre capacité d'accueil ;
- Les écoles à vocation particulière ou alternative nécessitent l'utilisation de locaux polyvalents, liés aux apprentissages des élèves, qui ne peuvent être consacrés à des locaux de classe ;
- Les locaux requis pour les activités des services de garde peuvent aussi avoir un impact ;
- Dans l'ensemble, les écoles secondaires présentent une capacité d'accueil suffisante quant au nombre total d'élèves, mais la mise en place de plusieurs locaux dédiés à des clientèles à besoins particuliers ou des services professionnels diminue de façon importante la capacité d'accueil.

SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'IMSE est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice).

Portrait de l'IMSE de nos écoles

Selon les données les plus récentes (année scolaire 2022-2023), 17 écoles préscolaires et primaires sur un total de 34 et 6 écoles secondaires sur un total de 8 sont considérées comme défavorisées (rangs déciles 8, 9 ou 10) d'après l'indice de milieu socio-économique (IMSE). Cela représente 50 % de nos établissements préscolaires et primaires et 75 % de nos établissements secondaires qui sont considérés comme défavorisés.

Miser sur les forces

Les écoles considérées défavorisées travaillent dans l'esprit de mettre l'accent sur les forces, la résilience et les facteurs de protection des communautés plutôt que la mise en exergue des déficits ou des facteurs de risque. Les données liées à l'IMSE nous aident à :

- Connaître les dimensions qui influencent le parcours de nos élèves et leurs familles;
- Comprendre les relations entre les déterminants et leur influence sur les inégalités sociales de santé de nos élèves et leurs familles;
- Planifier des actions de promotion et de prévention selon les besoins de nos élèves et leurs familles.

PORTRAIT DE NOS ÉTABLISSEMENTS

Préscolaire 4 et 5 ans

Parmi nos 35 écoles préscolaires et primaires, 29 accueillent 1138 élèves de niveau préscolaire (maternelle 4 ans ou 5 ans) en 2022-2023. Une école reçoit uniquement des élèves de niveau préscolaire.

Primaire

Toujours parmi ces 35 écoles, 34 accueillent 5137 élèves de niveau primaire en 2022-2023. Au préscolaire-primaire, 4.8% de nos élèves ont un plan d'intervention, dont 632 sont reconnus avec un code de difficulté.

Types de services spécialisés offerts dans les classes ordinaires :

- Soutien au comportement : école des Phénix, école La Providence, école Sainte-Marie, école des Bâtisseurs, école Jacques-Buteux.

Voici la liste de services spécialisés offerts en classe spécialisée selon les écoles :

- Soutien aux difficultés graves d'apprentissage : école Immaculée-Conception, école La Providence, école Centrale.
- Soutien langagier : école Saint-Joseph, école Laflèche, école des Bâtisseurs, école La Providence, école Centrale.
- Soutien émotif : école des Bâtisseurs, école des Phénix, école Jacques-Buteux.
- Trouble du spectre de l'autisme : école Saint-Jacques, école Laflèche, école Centrale, école La Providence.
- Retard global de développement ou déficience intellectuelle : école Saint-Jacques, école La Providence, école Centrale.
- Éveil à l'apprentissage (préscolaire 4-5 ans) pour les élèves ayant des besoins particuliers : école Saint-Paul, école des Bâtisseurs, école Centrale. Selon les besoins annuels.

Considérant les besoins grandissants des élèves et les limites organisationnelles des écoles qui offrent des services spécialisés, d'autres écoles pourraient accueillir des classes spécialisées au cours des prochaines années. Dans l'ensemble des écoles préscolaires et primaires, notons 3 écoles alternatives dont une située à Shawinigan, une à Saint-Mathieu-du-Parc et une à Saint-Adelphe desservant le secteur de Mékinac.

Deux écoles offrent également des programmes particuliers, dont l'école Félix-Leclerc (programme Arts-études musique) et l'école Jacques-Plante (vocation sportive).

Secondaire

Le centre de services scolaire compte 8 écoles secondaires réparties sur l'ensemble du territoire. Parmi celles-ci, notons deux écoles regroupant des élèves du primaire et du secondaire (école des Boisés (secondaire 1 à 3) et école Notre-Dame-de-l'Assomption (secondaire 1 à 5)). Au secondaire, 3.19 % de nos élèves ont un plan d'intervention, dont 656 sont reconnus avec un code de difficulté.

L'école de l'Énergie, à vocation alternative, offre un volet au secondaire depuis la rentrée 2022-2023 . Ainsi, 20 élèves ont commencé leur secondaire 1 à l'école de l'Énergie. Chaque année scolaire à venir permettra d'ajouter un niveau supplémentaire. Par exemple, en 2023-2024, l'école offrira l'enseignement à un groupe de secondaire 2 et un groupe de secondaire 1. L'école atteindra sa pleine maturité en 2026-2027 alors que tous les niveaux du secondaire y seront offerts.

Types de services spécialisés offerts selon les écoles secondaires :

- Soutien langagier : école secondaire des Chutes, école secondaire Val-Mauricie, école secondaire Champagnat
- Soutien émotif : école secondaire des Chutes, école secondaire du Rocher
- Trouble du spectre de l'autisme : école secondaire des Chutes, école secondaire Val-Mauricie, école secondaire Champagnat, école secondaire Paul-Le jeune
- Troubles mixtes entrainant des atteintes globales ou une déficience intellectuelle : école secondaire Paul-Le Jeune, école secondaire Val-Mauricie

Au secondaire, les élèves ayant des retards d'apprentissage ou des difficultés d'apprentissage sont intégrés en classe Passerelle ou dans un parcours adapté de type cheminement particulier.

Formation professionnelle

Le Centre de services scolaire de l'Énergie compte 2 centres de formation professionnelle dont le Carrefour Formation Mauricie situé à Shawinigan et l'École Forestière de La Tuque.

Le Carrefour Formation Mauricie offre, en 2022-2023, 11 DEP et 3 ASP dans 5 domaines différents. Quant à l'École Forestière de La Tuque, elle offre, en 2022-2023, 5 DEP dans le domaine de la faune et de la foresterie. En 2021-2022 (plus récentes statistiques disponibles), 1414 élèves ont suivi une formation professionnelle ou une attestation de spécialisation professionnelle.

Ces deux centres offrent également un Service aux entreprises et aux individus. Toujours en 2021-2022, 1469 élèves ont eu recours au Service aux entreprises et aux individus. Il peut s'agir de programmes qualifiants, de formation continue pour les personnes en emploi, de formations gratuites pour les personnes sans emploi, ou de cartes de compétence.

Formation générale des adultes

Le Centre de services scolaire de l'Énergie compte 2 centres de formation générale des adultes dont le Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice situé à Shawinigan et l'École Forestière de La Tuque. En 2021-2022, 1066 élèves ont fréquenté l'un ou l'autre des 2 centres.

Services offerts :

- Formation générale au niveau secondaire pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou pour l'obtention des préalables nécessaires à la poursuite d'études professionnelles, collégiales ou universitaires.
- L'intégration sociale : Cette formation est offerte uniquement au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice.
- L'intégration socioprofessionnelle : Cette formation est offerte à l'École forestière de La Tuque et au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice.
- Le programme d'intégration linguistique scolaire et sociale : Pour développer les habiletés de base en français oral et écrit des adultes pour lesquels la langue française n'est pas la langue maternelle. Le but étant de faciliter leur intégration dans la collectivité québécoise tout en préparant leur passage à des études subséquentes ou au marché du travail.
- La reconnaissance des acquis et des compétences.

« Le fait de s'amuser tout en travaillant est ce que j'aime le plus de mon école. » Un élève du primaire

« J'aime apprendre par moi-même sans avoir à discuter ou écouter quelqu'un pour connaître la matière. » Un élève de la formation professionnelle/ formation générale aux adultes

« Je trouve que tout le personnel et les enseignants de mon école sont là pour nous et pour notre réussite, donc on se sent entre de bonnes mains. » Un élève du secondaire

Caractéristiques de notre offre de services

Un continuum scolaire cohérent pour développer les compétences du monde de demain

Malgré les contraintes de la grandeur de notre territoire, nous avons la volonté d'offrir un continuum de services souple et varié, afin de répondre aux besoins du plus grand nombre d'élèves. Offrir le service qui répond le mieux aux intérêts et aux besoins de l'élève demeure notre priorité.

Tous les services sont mobilisés pour travailler en équipe avec le personnel des écoles afin de mettre en place les structures et les environnements pédagogiques favorables au déploiement des différents programmes. L'expertise de chacun est mise à contribution pour accompagner les équipes-écoles.

Comme milieu scolaire, nous avons le privilège d'accompagner l'enfant dès l'âge de 4 ans et de le faire grandir pour qu'il devienne un citoyen actif et engagé. Nous travaillons pour que chacun de ses parcours lui permette de développer son plein potentiel.

Passe-Partout

Pour bien vivre la transition vers l'école

Au programme Passe-Partout, notre priorité est de bien préparer l'enfant à vivre la transition vers une fréquentation scolaire à temps plein. Ce programme éducatif est offert à temps partiel. Il vise à accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant et à aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire. Il est offert en trois volets :

- Volet enfant
- Volet parent-enfant
- Volet parent

En 2022-2023, 142 élèves sont inscrits au programme Passe-Partout. Ce service est offert dans 10 écoles de notre organisation.

Éducation préscolaire

Pour éveiller le plaisir d'apprendre vers l'école

Au préscolaire, notre priorité est le développement global de l'enfant et la prévention universelle est ciblée pour que chaque élève puisse entreprendre son parcours primaire du bon pied.

Au cours du programme-cycle du préscolaire, le jeu et l'observation du cheminement des enfants sont les piliers sur lesquels nous misons pour faire progresser les élèves.

En 2022-2023, 1138 élèves sont inscrits au préscolaire. Ce service est offert dans la majorité des écoles de notre organisation.

Enseignement primaire
Pour apprendre à apprendre

Au primaire, notre priorité est d'engager l'élève dans un processus actif et continu des savoirs pour qu'il puisse développer sa posture d'apprenant et découvrir l'univers du savoir dans les différents domaines d'apprentissage.

Le programme du primaire se caractérise par le développement des compétences et la démarche d'apprentissage. L'élève est appelé à développer des habiletés complexes qui lui permettront de se mobiliser et d'utiliser efficacement ses ressources le préparant ainsi à la continuité de son parcours au secondaire.

Un programme de formation adapté est également offert aux élèves du primaire ayant des besoins particuliers. Ces programmes varient en fonction des capacités des élèves. Ils sont offerts dans un environnement et une structure adaptée à leurs besoins.

En 2022-2023, 5137 élèves sont inscrits au primaire. Ce service est offert dans 34 écoles de notre organisation.

Enseignement secondaire
Pour prendre sa place dans la société

Au secondaire, notre priorité est d'offrir à l'élève des programmes diversifiés et attrayants et un encadrement approprié qui favorise la persévérance scolaire, l'insertion sociale et qui facilite son orientation personnelle et professionnelle.

Plusieurs projets pédagogiques particuliers sont offerts dans la majorité de nos écoles secondaires. Près de la moitié des élèves ont l'opportunité de vivre ce type de projet au quotidien en fonction de leurs intérêts.

Le programme du secondaire se caractérise par le développement intégral de l'élève, c'est-à-dire la continuité du développement des compétences. Un programme de formation adapté est également offert aux élèves du secondaire ayant des besoins particuliers.

Ces programmes varient en fonction des capacités des élèves. Ils sont offerts dans un environnement et une structure adaptés à leurs besoins.

Au deuxième cycle du secondaire, différents parcours sont offerts aux élèves afin de leur permettre de poursuivre leur scolarisation selon leurs intérêts et leurs besoins. Le but étant de soutenir le développement cognitif aussi bien que la maîtrise des savoirs.

En 2022-2023, 3614 élèves sont inscrits au secondaire. Ce service est offert dans 8 écoles de notre organisation, dont deux étant situées en milieu plus éloigné : Parent et Saint-Alexis-des-Monts. Nous comptons également une école secondaire alternative, la seule au Québec hors de la grande région de Montréal.

Formation professionnelle

Pour avoir accès à des formations de qualité

Nous offrons des programmes de formation professionnelle qui collent aux réalités du monde du travail et qui répondent aux besoins du marché de l'emploi en constante évolution.

Ces formations, centrées sur le savoir-faire, permettent aux jeunes et aux adultes d'acquérir des connaissances pour maîtriser un métier passionnant et leur donner un accès rapide au marché du travail.

Formation générale des adultes

Pour aider à trouver sa voie ou terminer ses études

Toutes les formations offertes au Carrefour Formation Mauricie et à l'École Forestière de la Tuque offrent un avenir prometteur et mènent à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation de spécialisation en formation professionnelle (ASP). Toutes les formations sont reconnues par le ministère de l'Éducation.

La formation générale des adultes s'adresse aux élèves qui souhaitent réussir les unités du secondaire, et ce, que ce soit dans le but d'obtenir leur diplôme d'études secondaires, ou encore, pour réussir les préalables nécessaires à la poursuite d'études professionnelles, collégiales ou universitaires. Selon le profil de formation propre à chaque élève, il est possible de fréquenter le centre à temps plein ou à temps partiel, de jour ou de soir.

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Pour officialiser ses compétences

La Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) s'adresse à toute personne qui désire officialiser ses compétences dans l'un des domaines d'études offerts dans nos deux centres de formation professionnelle. La démarche permet aux personnes qui présentent une expérience de travail significative d'obtenir un diplôme d'études professionnelles en lien avec leur cheminement professionnel.

Service aux entreprises

Pour répondre aux besoins du public et des entreprises

Notre Service aux entreprises et aux individus (SAE) offre des dizaines de formations sur mesure pour répondre aux besoins à la fois des individus et des entreprises.

Ces formations, de courte durée, couvrent différents domaines, dont la manutention, le service à la population, la vente, l'administration, le commerce, l'informatique, la métallurgie, le transport, la construction, la mécanique et la restauration.

Croissance en contexte de pénurie de personnel

Notre centre de services scolaire est en croissance et en pleine transformation. Nous accueillons de plus en plus de familles et de personnels provenant des centres urbains et issus de l'immigration. Cette réalité amène notre organisation à faire face à de nouveaux défis : l'espace et l'intégration professionnelle d'un nombre important de nouveaux personnels dans un contexte de pénurie.

Différents tableaux sont placés en **annexe** démontrant les informations qui suivent.

Augmentation significative de la clientèle du secteur jeunes

Depuis quelques années, notre organisation vit une croissance significative de sa clientèle. En effet, le secteur jeunes a accueilli 10 % d'élèves de plus. La hausse la plus importante étant au secondaire à 15 %. Pour la période 2023-2027 du PEVR, cette croissance est estimée à 5 %, le secondaire étant le niveau connaissant l'augmentation la plus marquée.

Déploiement des maternelles 4 ans

Le déploiement des maternelles 4 ans est également un facteur ayant contribué à cette croissance de clientèle passant de 94 élèves à 317 élèves ce qui représente une augmentation de 29 groupes de 2017 à 2023.

Défis liés à l'augmentation des élèves présentant des besoins particuliers et issus de l'immigration

L'augmentation de clientèle s'accompagne de besoins de plus en plus complexes de nos élèves en raison, notamment, de troubles de santé mentale en émergence, de manifestations comportementales ayant un impact sur le sentiment de sécurité et de bien-être dans nos écoles. Aussi, de plus en plus d'élèves reçoivent des diagnostics de troubles envahissants du développement.

Malgré notre volonté de maintenir ces élèves dans des classes régulières de leur quartier, un nombre important d'élèves ont des besoins nécessitant des classes spécialisées. Cette réalité nous amène à devoir élargir notre offre de services dans d'autres établissements de notre organisation. Cela nécessite des aménagements physiques et le développement d'une expertise spécifique du personnel.

Parmi les changements observés, il faut également noter l'augmentation considérable du nombre d'élèves issus de l'immigration. Notre organisation devra revoir la structure des services offerts à cette clientèle. L'étendue de notre territoire représente un défi organisationnel.

En septembre 2022, nos établissements accueillaient 298 élèves d'une autre langue maternelle que le français, répartis dans 36 écoles et centres. On comptait 137 autochtones dont 116 élèves inscrits dans les écoles et centres du secteur du Haut Saint-Maurice et 161 élèves de 26 langues maternelles différentes parmi nos 298 élèves parlant une autre langue maternelle que le français.

Parmi ces différentes langues maternelles, notons l'anglais (48 élèves), l'arabe (43 élèves), le portugais (8 élèves), l'italien (4 élèves), le mandarin (3 élèves), le russe (3 élèves), le tagalog (3 élèves), le copte (3 élèves), le swahili (3 élèves), etc.

Afin d'offrir une intégration optimale aux élèves issus de l'immigration ou parlant une autre langue maternelle, un programme d'intégration linguistique scolaire et sociale est offert dans certaines de nos écoles et dans nos centres de formation générale des adultes. Par exemple, l'école primaire Immaculée-Conception accueillait, en septembre 2022, 36 élèves ayant une autre langue maternelle que le français. Un service volant est aussi offert dans différentes écoles du primaire pour soutenir l'intégration de ces élèves.

Des fluctuations importantes au secteur des adultes et de la formation générale

Du côté de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, nous avons observé des fluctuations importantes attribuables à diverses causes.

Malgré le fait que nous observons une hausse du nombre d'élèves ayant fréquenté les deux centres d'éducation des adultes du CSSÉ, nous observons que ces élèves fréquentent de façon moins assidue, ce qui a entrainé une baisse du volume d'activité, fort probablement en raison des conditions favorables du marché de l'emploi.

En collaboration avec des partenaires, plusieurs points de service ont été déployés sur le territoire afin de desservir la clientèle adulte dans des milieux plus attrayants ou plus sécurisants pour l'élève (exemple : Carrefour jeunesse emploi, Centre d'amitié autochtone, Fablab Atikamek). Autre fait important à noter, les services d'intégration linguistique scolaire et sociale ont connu une croissance marquée au cours des dernières années. Cela nous a permis de former des groupes complets et stables à Shawinigan et à La Tuque (100 % d'augmentation sur 2 ans).

En formation professionnelle, la baisse d'inscription a été moins marquée et surtout observée dans le secteur de Shawinigan. Cette baisse a été amoindrie par l'accueil d'élèves étrangers (plus de 50 en 22-23) et par le déploiement de formation à distance.

Deux nouvelles autorisations permanentes ont été attribuées au centre de services scolaire en 2022-2023 : Élagage et Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger.

Au Service aux entreprises et aux individus, la clientèle est en légère croissance. De nouveaux services ont pris de l'ampleur, notamment les AEP (attestations d'étude professionnelle) et les services d'intégration linguistique scolaire et sociale en entreprise. Le nombre d'élèves adultes dans tous les aspects a globalement augmenté entre 2016-2017 et 2021-2022 que ce soit en formation générale, en formation professionnelle ou dans le cadre du Service aux entreprises et aux individus. Les hausses les plus marquées représentent le Service aux entreprises et aux individus et la formation professionnelle.

« Il faut adapter l'éducation aux élèves qui font leurs apprentissages différemment. » Un parent / tuteur

Défis liés à la pénurie de personnel en contexte de croissance de clientèle et des besoins de notre clientèle

Au cours des dernières années, l'augmentation importante de la clientèle jumelée avec la hausse des élèves à besoins particuliers a eu pour effet d'accroître les besoins en main-d'œuvre de notre organisation. Nous constatons une augmentation de 45 % de l'ensemble de nos effectifs depuis 6 ans. Certaines catégories d'emploi ont connu des augmentations encore plus importantes.

Voici le portrait par catégorie d'emploi :

Évolution du personnel enseignant*
Au cours des 6 dernières années, le personnel enseignant est passé de 1096 (2016-2017) à 1556 (2021-2022).
Il s'agit d'une augmentation de 42 %

Évolution du personnel professionnel*
Au cours des 6 dernières années, le personnel professionnel est passé de 118 (2016-2017) à 152 (2021-2022).
Il s'agit d'une augmentation de 29 %

Évolution du personnel de soutien*
Au cours des 6 dernières années, le personnel de soutien est passé de 760 (2016-2017) à 1176 (2021-2022).
Il s'agit d'une augmentation de 55 %

Évolution du personnel-cadre*
Au cours des 6 dernières années, le personnel-cadre est passé de 75 (2016-2017) à 82 (2021-2022).
Il s'agit d'une augmentation de 9 %

Évolution globale du personnel*
Au cours des 6 dernières années, le nombre d'employés total est passé de 2049 (2016-2017) à 2966 personnes (2021-2022). Cela représente une augmentation de 45 %.

*Tous les employés (suppléants, surnuméraires, etc.) et non uniquement les détenteurs de postes.

Les défis liés au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre sont immenses en contexte de plein emploi. Cette observation est encore plus marquée lorsqu'il s'agit de titres d'emplois spécialisés comme les enseignants, le personnel professionnel ou encore le personnel de soutien.

Accueil et accompagnement des enseignants non légalement qualifiés dans nos établissements

Faute d'un nombre suffisant de candidats possédant un brevet d'enseignement, des enseignants non légalement qualifiés ont été embauchés au cours des dernières années, afin d'assurer un service à l'élève. Cette nouvelle réalité exige une adaptation dans l'accueil de ces ressources et l'accompagnement que les équipes-écoles et les services pédagogiques doivent leur offrir. En effet, pour que l'expérience des enseignants non légalement qualifiés soit agréable et pour favoriser la progression de leurs élèves, ces derniers doivent pouvoir compter sur des collègues généreux de leurs connaissances et conseils. Cela implique aussi un accompagnement beaucoup plus intense de la part des conseillers pédagogiques afin de bien outiller ces derniers.

Il devient impératif de mettre en place un programme d'accueil et de soutien à l'intégration professionnelle afin de maintenir une offre de service cohérente et de qualité pour tous les corps d'emplois. Au-delà de ce programme, au quotidien, tous les membres du personnel doivent se sentir concernés par l'accueil et le soutien du nouveau personnel. C'est grâce à ce leadership partagé, que nous serons en mesure de maintenir des standards de qualité auprès de nos élèves.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
Consulter les différents tableaux placés en annexe

Déclaration contenant les objectifs établis quant au niveau des services offerts et à leur qualité (LIP, article 209.1)

Le Centre de services scolaire de l'Énergie s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité sur l'ensemble de son territoire. Il met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs.

Il soutient également la diversité des offres de services nommées précédemment sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Pour garantir la qualité des services, tout le personnel est sensibilisé à l'importance de mettre en pratique nos valeurs d'engagement, de collaboration et de respect lors de toute intervention et lors des prises de décision pour actualiser notre mission qui vise à développer le plein potentiel de chaque élève pour qu'il puisse vivre des réussites et devenir un citoyen actif et engagé.

Afin d'assurer des services de qualité et de contribuer à l'atteinte de notre mission, tous les services administratifs soutiennent les équipes de nos 37 établissements scolaires et sont appelés à travailler en collaboration avec les différents partenaires de notre communauté.

- Direction générale et direction générale adjointe
- Services éducatifs et complémentaires (jeunes)
- Services de l'éducation des adultes, formation professionnelle et service aux entreprises et aux individus
- Services des ressources financières (incluant le service de la taxe scolaire)
- Services des ressources humaines
- Services des ressources matérielles
- Services du secrétariat général (incluant le service des archives et des plaintes)
- Services des technologies de l'information
- Services du transport scolaire

Services aux citoyens

Soucieux d'informer la communauté de ce qui se vit dans chacun de nos établissements scolaires et aussi afin de répondre à son besoin, le Centre de services scolaire de l'Énergie diffuse régulièrement des communiqués sur sa page Facebook ou sur son site Internet. Une foule d'informations est disponible afin que l'éducation occupe une place de choix au sein de la population.

Les citoyens sont donc invités à suivre notre page Facebook ou à visiter notre site Internet. Il contient toutes les informations nécessaires pour accéder aux différents services offerts dans les pages précédentes de même que les différentes politiques, règles et procédures qui guident ces services.

CSSENERGIE.GOUV.QC.CA

En réponse à leurs besoins, les citoyens peuvent également compter sur nos valeurs d'engagement, de collaboration et de respect. Ils recevront un accueil respectueux et courtois. Notre approche humaine, conviviale et bienveillante sera en mesure de les accompagner et de les guider dans leurs démarches avec compétence et diligence.

À moins de circonstances exceptionnelles, nous nous engageons à faire un retour aux demandes qui nous sont adressées dans un délai raisonnable (48 heures).

Les élèves, les parents, les citoyens, nos partenaires des organismes et des entreprises peuvent communiquer avec nous par l'un ou l'autre de ces moyens ou se présenter à notre centre administratif situé au 2072 rue Gignac, Shawinigan.

Il est recommandé de prendre un rendez-vous avant de se présenter. Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16h. Lors de la période estivale et de certains congés fériés, cet horaire peut varier.

COURRIEL	ADRESSE POSTALE	TÉLÉPHONE
cse@cssenergie.gouv.qc.ca	2072, rue Gignac, case postale 580 Shawinigan (Québec) G9N 3X2	819 539-6971 Sans frais : 1 888 711-0013 Télécopieur : 819 539-7797

Demande d'accès à l'information

Les services du secrétariat général du CSS de l'Énergie ont notamment la responsabilité de répondre à toute demande d'accès à l'information, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Toute demande doit être adressée à :
Courriel : jfgamache@cssenergie.gouv.qc.ca
Téléphone : 819 539-6971, poste 2227
Sans frais : 1 888 711-0013, poste 2227

Archives (bulletins, relevés de notes, etc.)

Il est possible d'obtenir un bulletin, un relevé de notes ou tout autre document relevant du dossier scolaire des élèves. Toute demande doit être adressée au service des archives. Il faut prévoir un délai de traitement de 10 jours ouvrables à compter de la réception des demandes dûment remplies.

Les démarches à suivre sont différentes selon la dernière année de fréquentation scolaire. Pour vous guider, communiquer avec le service des archives.

Courriel : archives@cssenergie.gouv.qc.ca
Téléphone : 819 539-6971 ou 1 888 711-0013, poste 2232.

Diplôme

Il est important de préciser que le service des archives ne conserve aucun diplôme. Toute demande doit être adressée directement au ministère de l'Éducation.

Taxe scolaire

Le service de la taxe scolaire est disponible pour répondre aux questions des citoyens relativement à leur compte de taxe scolaire et peut, sur demande, émettre des relevés de compte. La taxe scolaire permet notamment de contribuer à l'offre de services directs aux élèves et de leur offrir un environnement scolaire, sain et sécuritaire pour tous.

Le service de la taxe scolaire ne perçoit aucun paiement à ses bureaux, mais propose diverses façons de procéder au paiement, que ce soit par Internet, à une institution financière ou par la poste. De plus amples renseignements sont disponibles sur notre site Internet Taxe scolaire - Centre de services scolaire de l'Énergie (gouv.qc.ca)

Pour joindre le service de la taxe scolaire
Courriel : csefinance@cssenergie.gouv.qc.ca
Téléphone : 819 539-6971ou 1 888 711-0013poste 2251 ou poste 2252
Télécopieur : 819 539-4400

Différents documents à l'intention des notaires et des institutions financières sont également disponibles sur notre site Internet. Taxe scolaire - Centre de services scolaire de l'Énergie (gouv.qc.ca)

Service aux entreprises et aux individus

Les entreprises de notre territoire peuvent compter sur l'expertise de notre service aux entreprises pour démarrer un projet d'affaires, accroître l'efficacité de leur entreprise ou accéder à des formations et des activités de perfectionnement adaptées à leurs besoins. Services offerts :

- **Programmes qualifiants**
- **Formation continue pour les personnes en emploi**
- **Formation gratuite de courte durée pour les personnes sans emploi**
- **Formation de qualification/cartes de compétences**

Reconnaissance des acquis et des compétences (formation professionnelle et générale des adultes)

Le service de reconnaissance des acquis et des compétences du Centre de services scolaire de l'Énergie est la porte d'entrée pour s'informer ou entreprendre une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) au niveau de la formation professionnelle. Le service de reconnaissance des acquis et des compétences peut vous guider pour entreprendre une démarche RAC selon votre bagage, dans le programme d'études qui vous convient afin d'officialiser vos résultats par le ministère de l'Éducation.

À qui s'adresse la reconnaissance des acquis et des compétences ?

- Aux personnes qui cumulent de l'expérience de vie et de travail et qui désirent obtenir un bilan de compétences ou un diplôme d'études en relation avec leur expérience de travail
- Aux entreprises qui désirent évaluer les compétences de leur main-d'œuvre

Pour obtenir des informations supplémentaires, visitez ceracfp.ca ou communiquez avec nous.
Par courriel inscriptionrac@cssenergie.gouv.qc.ca

- Shawinigan :
  Téléphone : 819 539-2265, poste 3242
  Sans frais : 1 800 567-8655
- La Tuque :
  Téléphone : 819 676-3006, poste 6501
  Sans frais : 1 800 676-3006

Traitement des plaintes et protecteur de l'élève

Afin de favoriser le règlement rapide des insatisfactions des élèves ou de leurs parents, le Centre de services scolaire de l'Énergie favorise le règlement à la source des insatisfactions, par les intervenants directement concernés, le tout, afin de préserver la bonne collaboration qui se doit d'exister entre l'établissement et la population qu'elle dessert. Toutes les étapes du cheminement d'une plainte et les informations utiles à cet effet sont disponibles sur notre site Internet. Plaintes et protecteur de l'élève - Centre de services scolaire de l'Énergie (gouv.qc.ca)

En cas d'insatisfaction ou de questionnement, il est possible de joindre le responsable de l'examen des plaintes en communiquant avec les services du secrétariat général du centre de services scolaire par téléphone au 819 539-6971, ou au numéro sans frais 1 888 711-0013, poste 2229 ou avec le protecteur régional de l'élève en composant le 1 833 420-5233.

Retombée de notre engagement dans la communauté : une offre de services bonifiée auprès de nos élèves et de la population

Il est important pour notre centre de services scolaire de s'engager à maintenir des liens privilégiés avec nos partenaires pour favoriser la réussite et le bien-être de nos élèves et aussi pour offrir une meilleure offre de service à la population. Dans cette perspective, nous nous engageons à maintenir nos liens de collaboration et de concertation privilégiés avec les différents organismes de notre grand territoire dont notamment :

- Les instances municipales avec lesquelles nous avons convenu d'un partage des infrastructures depuis de nombreuses années dans plusieurs de nos établissements. Le Centre de services scolaire de l'Énergie dessert 22 municipalités réparties dans 4 MRC. Des ententes permettant aux municipalités d'utiliser les infrastructures sportives des établissements (gymnases, piscines, etc.) ont également un impact sur la qualité de vie de nos élèves et des citoyens de notre communauté. Aussi, lors de la période estivale, certaines de nos écoles deviennent des lieux de camp de jour utilisés par les municipalités.
- Les entreprises de notre territoire sont également sollicitées ou impliquées auprès de nos équipes-écoles dans des activités liées à l'intégration sur le marché du travail et à l'entrepreneuriat. Une pratique hautement reconnue dans notre centre de services scolaire. Le but des échanges étant de développer la culture entrepreneuriale et le goût d'entreprendre chez nos jeunes.
- Nos partenaires de l'entente de complémentarité MEQ MSSS. Le CIUSSS MCQ a la responsabilité populationnelle de l'ensemble de notre territoire. Les services Jeunes en difficulté, Santé mentale jeunesse, Déficience physique et intellectuelle, Santé publique et la Protection de la jeunesse sont autant de services autour desquels nos élèves et nos familles gravitent. Nous assurons notre participation aux différentes tables de développement et de concertation locale, dont la Table Complice. Un lieu privilégié de réseautage et de partenariat.
- La Sûreté du Québec et la Régie des incendies des différentes municipalités afin, notamment, de planifier les exercices d'évacuation ou de confinement selon les meilleures pratiques, des activités de prévention et éducatives portant notamment sur l'intimidation, l'alcool au volant et tout autre thématique.
- La Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM) fait aussi partie de nos partenaires privilégiés. La direction générale de notre centre de services est membre du conseil d'administration de cette dynamique instance régionale de concertation. Il s'agit d'un levier qui fait rayonner l'éducation en contribuant au développement socioéconomique des collectivités.
- Les Carrefour Jeunesse-Emploi qui desservent l'ensemble du territoire du CSS de l'Énergie (Maskinongé, Centre-de-la-Mauricie, Mékinac et Haut-Saint-Maurice). Ces centres sont tous en lien étroit avec nos écoles secondaires. Ils sont entre autres des alliés importants en entrepreneuriat et dans les parcours FPT et FMS au secondaire.
- Les différents organismes communautaires de notre milieu nous permettent aussi d'offrir un service complémentaire et concerté à nos élèves et à leur famille.

En contexte de pénurie de personnel, afin de favoriser le maintien d'une offre de service de qualité auprès de nos élèves, il est important de souligner le travail collaboratif et innovateur mis en place avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Cégep de Shawinigan.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue :
Recrutement des personnes intéressées à faire de la suppléance dans nos écoles primaires et secondaires et de compléter, à distance et selon l'horaire qui leur convient, un certificat universitaire en suppléance au primaire et au secondaire.

Cégep de Shawinigan :
Une collaboration avec le Cégep de Shawinigan favorise la mise en place de formations liées à nos besoins de main d'œuvre, notamment en services de garde et en éducation spécialisée.

La conclusion d'une vaste consultation

Le PEVR 2023-2027 a été élaboré à la suite d'une vaste consultation menée par la direction générale auprès du personnel de l'ensemble de chacun de nos établissements. Il tient compte de la voix de nos élèves, de leurs parents et des membres du personnel qui ont répondu à un questionnaire visant à faire un portrait de nos pratiques. Il représente la conclusion de cette démarche et de la consultation auprès des différentes instances.

À l'automne 2022, tous les acteurs de notre communauté éducative ont été invités à prendre leur voix en répondant à un questionnaire en ligne lequel aura permis de déterminer les besoins, les enjeux et les orientations du PEVR 2023-2027.

Lors de la consultation de 2017, seul le conseil des élèves avait été sollicité pour répondre au questionnaire. Afin de rejoindre un plus grand nombre d'élèves et d'obtenir des données représentatives, les élèves du 3e cycle du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation générale aux adultes ont été invités à répondre au sondage.

La consultation en ligne s'est déroulée du 6 au 21 octobre 2022.

4303 personnes ont répondu au questionnaire
2709 élèves, 1068 parents ou tuteurs et 526 membres du personnel

Comparatif avec la consultation de 2017
1330 répondants au total

Élèves : 0,6 %
Parents ou tuteurs : 65,6 %
Personnel enseignant : 22,3 %
Personnel de soutien et professionnel : 8,9 %
- Directions d'établissement et gestionnaires : 2,6 %

2709 élèves :
- 16 % au primaire
- 45 % au secondaire
- 1 % secteur des adultes

1068 parents ou tuteurs : 25 %

526 membres du personnel :
- Personnel enseignant : 8 %
- Personnel de soutien et professionnel : 4 %
- Directions d'établissement et gestionnaires : 1 %

Il est important de préciser que l'écart de participation selon les catégories de répondants s'explique par la participation importante des élèves du secondaire qui représentent en 2022-2023 45 % des répondants au sondage.

Les données recueillies ont permis de faire un portrait des faits saillants lesquels ont été présentés au personnel de tous les établissements par la direction générale, afin de poursuivre et d'enrichir la consultation.

Conformément à son mandat prévu par la Loi sur l'instruction publique, le comité d'engagement vers la réussite a élaboré un projet de Plan d'engagement vers la réussite lequel a fait l'objet de différentes consultations auprès des instances prévues.

- Comité consultatif de gestion
- Comité de parents
- Comité consultatif des services offerts EHDAA
- Instances syndicales

« Le gymnase est vraiment petit et j'aimerais que vous l'agrandissiez. »

Un élève du primaire

Faits saillants de la consultation préalable

Avant d'amorcer des travaux pour l'élaboration du PEVR 2023-2027, une consultation générale a eu lieu auprès des gestionnaires sur le contenu du PEVR 2017-2022, afin d'en faire un bilan et de planifier les prochaines actions. Sous les recommandations des gestionnaires participants au comité consultatif de gestion et des représentants du comité d'engagement vers la réussite, la mission, la vision et les valeurs déterminées lors du PEVR 2018-2022 ont été maintenues.

MISSION

S'assurer que tous les élèves, jeunes et adultes, développent leur plein potentiel et vivent des réussites, pour devenir des citoyens engagés et responsables.

VISION

Être une organisation apprenante engagée où tous les acteurs collaborent avec respect et bienveillance.

VALEURS (ENCORE)

ENgagement
COllaboration
REspect

NOS ENJEUX

- Des pratiques d'enseignement-apprentissage et d'évaluation reconnues efficaces qui visent le développement des compétences du 21e siècle.
- Un esprit organisationnel visionnaire qui tient compte de l'augmentation de la clientèle et des besoins des élèves ainsi que du manque d'espace dans nos établissements.
- Une communauté apprenante et engagée où tous les acteurs travaillent à la mise en œuvre des pratiques reconnues efficaces et bienveillantes.
- L'insertion professionnelle et l'accompagnement soutenu du personnel en contexte de pénurie.

NOTRE ORIENTATION TRANSVERSALE

Cultiver le plaisir d'apprendre, d'enseigner et d'éduquer.

UNE PRIORITÉ POUR TOUS

Faire de nos établissements des milieux de vie agréables, dynamiques et sécuritaires par des aménagements physiques agréables, un mobilier fonctionnel, des espaces de vie favorisant un climat d'apprentissage et un sentiment de sécurité. Favoriser des sorties scolaires éducatives variées.

DES PRÉOCCUPATIONS

- Les élèves ont la volonté de réussir. Ils disent recevoir de l'aide rapidement et un accompagnement bienveillant. Malgré tout, 39 % d'entre eux disent ressentir des émotions s'apparentant à de l'anxiété, de la frustration et de la colère en contexte d'apprentissage. Seulement 57 % des élèves disent ressentir de la fierté, de la joie et du plaisir pendant leurs apprentissages.
- La stabilité du personnel et les services offerts aux élèves ayant des difficultés en contexte de pénurie de personnel qualifié représente un défi.
- On note un écart significatif entre les perceptions des élèves, des parents et du personnel sur différents éléments de la consultation : la considération des caractéristiques propres à chaque élève, le soutien apporté lors des transitions, les situations d'apprentissage qui donnent le goût d'apprendre et de faire des efforts pour progresser.

À DÉVELOPPER

- L'intégration du numérique, de la robotique et des technologies pour changer les pratiques d'enseignement-apprentissage et d'évaluation.
- Les pratiques d'évaluation pour des apprentissages durables.
- Le sentiment d'efficacité lors des interventions auprès des élèves susceptibles de désorganisation (santé mentale, trouble du spectre de l'autisme, anxiété).
- L'expertise du personnel pour répondre aux besoins complexes des élèves et de leurs familles.

FORCES À MAINTENIR

- Les activités culturelles et sportives.
- Le nombre et la variété des profils offrant des projets pédagogiques particuliers.
- L'entraide, la gentillesse et la bienveillance de notre personnel.
- L'engagement de notre personnel à l'égard de la réussite malgré les obstacles.

INSPIRATIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Lors du passage en formation professionnelle et en formation générale des adultes, ce sont les sentiments de joie et de fierté qui prédominent chez nos élèves.
- En formation professionnelle, le taux de réussite des garçons est plus élevé que celui des filles. Cette statistique appuie l'importance que le secteur jeune doit adapter ses pratiques aux besoins et intérêts des garçons.

« Il faut améliorer la motivation chez nos jeunes, mettre en place des méthodes pédagogiques probantes (innovation pédagogique) et déployer des outils technologiques pour tous les élèves. » Un membre du personnel-cadre

Actions à prioriser

Lors de la consultation, les répondants étaient invités à identifier les trois priorités d'action de nos établissements pour les 5 prochaines années.

La voix de nos élèves

Augmenter les activités, les sorties, les voyages scolaires et améliorer l'aménagement intérieur et le mobilier.

La voix des parents

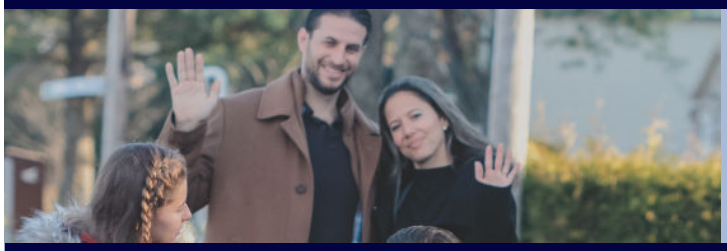

Améliorer les infrastructures, l'accès aux ressources et aux services spécialisés offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et la communication parent/personnel.

La voix du personnel

Augmenter les heures de services aux élèves, améliorer les infrastructures intérieures et l'utilisation des outils technologiques, des réseaux sociaux et de l'équipement à des fins pédagogiques.

Enjeux prioritaires dégagés lors de la consultation

- Des pratiques d'enseignement-apprentissage et d'évaluation reconnues efficaces qui visent le développement des compétences du 21e siècle.
- Une communauté apprenante et engagée où tous les acteurs travaillent à la mise en œuvre des pratiques reconnues efficaces et bienveillantes.
- Un esprit organisationnel visionnaire qui tient compte de l'augmentation de la clientèle et des besoins des élèves ainsi que du manque d'espace dans nos établissements.
- L'insertion professionnelle et l'accompagnement soutenu du personnel en contexte de pénurie.

« Revitaliser les installations en général. Rendre les écoles plus actuelles et accueillantes, en faire des lieux où l'on aime se retrouver. » Un membre du personnel-cadre

Notre PEVR

En cohérence avec le plan stratégique et les priorités du ministre de l'Éducation

Notre plan d'engagement vers la réussite représente la conclusion de plusieurs mois de réflexion et de consultation. Il porte sur les besoins et les priorités identifiés par les différents acteurs de notre milieu.

Il est en cohérence avec le plan stratégique du ministère de l'Éducation. Les orientations et les objectifs obligatoires du plan stratégique du MEQ ont été intégrés à notre PEVR. Les orientations non obligatoires du plan stratégique du MEQ feront l'objet d'une analyse et d'un suivi en complémentarité aux orientations et aux objectifs inscrits à notre PEVR.

Le plan stratégique du ministère de l'Éducation devient pour notre organisation des cibles inspirantes et des balises pour encadrer notre mission. Il est disponible en annexe à ce document.

Afin d'améliorer la réussite et le bien-être de tous nos élèves, notre engagement collectif des prochaines années porte sur 3 grandes orientations :

L'environnement

- Nous avons à cœur d'offrir un environnement scolaire stimulant, sain et sécuritaire à tous nos élèves et à tous les membres du personnel.

Les pratiques

- Nous avons la volonté de rendre les pratiques de gestion, d'enseignement-apprentissage et d'évaluation plus efficaces et performantes.

La réussite des élèves

- En travaillant les deux orientations précédentes nous faisons de la progression de tous nos élèves notre grande priorité.

Dans notre plan d'action, les services éducatifs s'engagent à poursuivre le soutien offert aux équipes-école dans la mise en place des approches collaboratives et aussi de les soutenir dans l'expérimentation des pratiques reconnues efficaces par la recherche.

Nous nous engageons aussi à élaborer des référentiels qui permettront à nos équipes-écoles d'adopter des pratiques harmonieuses fondées sur la recherche dans les domaines de l'évaluation, des transitions et la collaboration école-famille-communauté.

Un questionnaire de perception élaboré de façon spécifique nous permettra d'évaluer certains indicateurs difficilement mesurables de façon quantitative.

La mise en œuvre de ce PEVR et le suivi régulier des résultats sera sous la responsabilité du comité d'engagement vers la réussite.

Notre plan d'engagement vers la réussite se présente sous la forme d'un cahier synthèse qui présente les faits saillants de notre organisation, de la consultation et des actions prioritaires.

Centre de services scolaire de l'Énergie
Québec

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

PEVR 2023-2027

NOTRE MISSION

S'assurer que tous les élèves, jeunes et adultes, développent leur plein potentiel et vivent des réussites pour devenir des citoyens engagés et responsables.

NOTRE VISION

Être une organisation apprenante engagée où tous les acteurs collaborent avec respect et bienveillance.

NOS VALEURS

ENgagement – **CO**llaboration – **RE**spect (ENCORE)

NOS ENJEUX

- Des pratiques d'enseignement-apprentissage et d'évaluation reconnues efficaces qui visent le développement des compétences du 21e siècle.
- Une communauté apprenante et engagée où tous les acteurs travaillent à la mise en œuvre des pratiques reconnues efficaces et bienveillantes.
- Un esprit organisationnel visionnaire qui tient compte de l'augmentation de la clientèle et des besoins des élèves ainsi que du manque d'espace dans nos établissements.
- L'insertion professionnelle et l'accompagnement soutenu du personnel en contexte de pénurie.

NOS FONDEMENTS

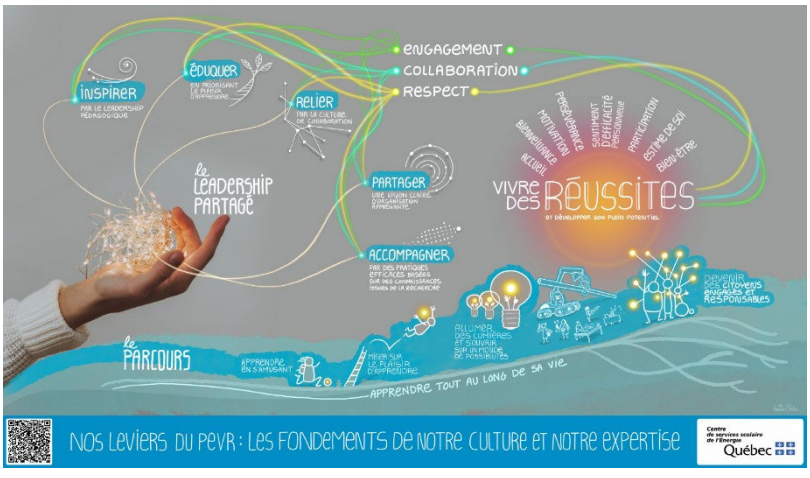

NOTRE ORGANISATION

Le Centre de services scolaire de l'Énergie, c'est plus de 2 500 employés réguliers et contractuels qui travaillent à la réalisation de notre mission éducative et à la mise en place de services de qualité auprès de plus de 13 500 élèves, dans plus de 37 établissements regroupés en 25 écoles préscolaires et primaires, 8 écoles secondaires, 2 centres d'éducation des adultes et 2 centres de formation professionnelle. La majorité de nos écoles et de nos centres sont situés en milieu défavorisé sur un vaste territoire de plus de 35 000 km^2.

Le PEVR devient un référentiel pour guider les actions et les décisions de nos 2500 employés.

ORIENTATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Offrir un environnement scolaire stimulant, sain et sécuritaire pour tous

Objectifs	Indicateurs	Valeur de départ
1 Augmenter le sentiment de bien-être et de sécurité de nos élèves et du personnel dans nos établissements.	À l'échéance du PEVR, 73,8 % des élèves du secondaire diront se sentir bien et en sécurité dans leur établissement.	65,8 %
	À l'échéance du PEVR, le sentiment de sécurité et de bien-être du personnel augmentera d'au moins 1,5 % par année.	À déterminer à l'an 1
2 Renforcer l'efficacité de la collaboration école-famille-communauté.	À l'échéance du PEVR, toutes les écoles primaires et secondaires se doteront d'une planification annuelle d'implication des parents et de la communauté dans divers contextes inspirée sur les pratiques efficaces de collaboration école-famille-communauté.	À déterminer à l'an 1
	À l'échéance du PEVR, la perception des parents portant sur leur niveau d'implication dans la vie scolaire de leur enfant aura augmenté.	À déterminer à l'an 1
3 Instaurer une culture d'accueil et de soutien favorisant des transitions harmonieuses pour tous nos élèves.	À l'échéance du PEVR, tous les établissements auront mis en œuvre des modalités basées sur les pratiques efficaces pour accueillir et supporter les élèves lors de toutes les transitions.	À déterminer à l'an 1
4 Augmenter les sentiments positifs de nos élèves pendant leurs apprentissages.	À l'échéance du PEVR, 81,3 % des élèves du primaire diront vivre des émotions positives pendant leurs apprentissages.	73,3 % des élèves du primaire
	À l'échéance du PEVR, 59 % des élèves du secondaire diront vivre des émotions positives pendant leurs apprentissages.	51,9 % des élèves du secondaire
	À l'échéance du PEVR, 62,4 % des élèves du secondaire diront vivre des situations d'apprentissage stimulantes.	54,4 % des élèves du secondaire
5 Valoriser les différents parcours de qualification, de diplomation et la formation professionnelle dès le premier cycle du secondaire.	À l'échéance du PEVR, tous les établissements auront mis en œuvre une planification annuelle d'opportunités pour faire connaître les différents parcours de qualification, de diplomation et la formation professionnelle aux parents et aux élèves.	À déterminer à l'an 1
	À l'échéance du PEVR, le pourcentage d'élèves et de parents ayant une opinion positive sur les différents parcours de qualification, de diplomation et la formation professionnelle aura augmenté.	À déterminer à l'an 1

Pistes d'actions :

- Accueillir et accompagner chaque enfant, chaque élève et sa famille comme ils sont.
- Agir de façon saine et éthique et développer la pensée critique à l'ère du numérique.

ORIENTATION SUR LES PRATIQUES

Rendre les pratiques de gestion, d'enseignement-apprentissage et d'évaluation plus efficaces et performantes

Objectifs	Indicateurs	Valeur de départ
1 Augmenter l'autonomie du leadership pédagogique partagé, participatif et engagé des équipes collaboratives.	À l'échéance du PEVR, les équipes collaboratives diront avoir augmenté leur autonomie au niveau de l'apprentissage collectif, la collaboration et la prise de données pour orienter les cibles d'apprentissage.	À déterminer à l'an 1
2 Soutenir l'expérimentation des pratiques efficaces et performantes en enseignement et en éducation.	À l'échéance du PEVR, le personnel dira avoir été soutenu par la modélisation, l'observation ou l'accompagnement lors de l'expérimentation de pratiques efficaces et performantes en enseignement et en éducation.	À déterminer à l'an 1
3 Actualiser nos pratiques d'évaluation et de communication des apprentissages de tous les élèves.	À l'échéance du PEVR, le personnel enseignant utilisera le référentiel local des pratiques d'évaluation et de communication des apprentissages.	À déterminer à l'an 1
4 Implanter un programme structuré de mentorat et d'accompagnement pour soutenir l'intégration et les transitions professionnelles de tous les membres du personnel.	À l'échéance du PEVR, un plan d'insertion professionnelle pour chaque catégorie d'emploi sera déployé.	À déterminer à l'an 1
5 Optimiser les pratiques de gestion.	À l'échéance du PEVR, le personnel administratif utilisera le référentiel de pratiques de gestion efficace.	À déterminer à l'an 1

Pistes d'actions :

- Exploiter le potentiel du numérique pour développer des pratiques pédagogiques stimulantes et innovantes.
- Miser sur le développement des approches collaboratives et le partage d'expertise de tous les acteurs de notre communauté.
- Faire du schéma « *Les fondements de notre culture et de notre expertise* » notre principal levier au développement des pratiques professionnelles.

ORIENTATION SUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Faire de la progression de nos élèves la priorité de chaque membre du personnel

Objectifs	Indicateurs	Valeur de départ (juin 22)			Sans risque Cible 2027
		Sans risque	À risque (60-69 %)	En échec	
1 Augmenter le pourcentage de nos élèves sans risque d'échec.	**Préscolaire**				
	Domaine langagier	74.0 %	17.65 %	7.35 %	80.0 %
	Primaire				
	Français lecture fin du 2e cycle	68.2 %	21.0 %	10.8 %	74.2 %
	Français écriture fin du 2e cycle	63.6 %	24.5 %	11.9 %	69.6 %
	Français écriture fin du 3e cycle	60.3 %	27.1 %	12.7 %	66.3 %
	Mathématique résoudre fin du 2e cycle	66.6 %	18.0 %	15.4 %	72.6 %
	Mathématique résoudre fin du 3e cycle	66.1 %	16.5 %	17.4 %	72.1 %
	Secondaire				
	Français lecture fin du 1er cycle	52.7 %	26.1 %	21.2 %	58.7 %
	Français écriture fin du 1er cycle	52.7 %	25.6 %	21.7 %	58.7 %
	Français écriture 3e secondaire	49.5 %	28.5 %	22.1 %	55.5 %
	Mathématique raisonner fin du 1er cycle	49.9 %	19.1 %	31.0 %	55.9 %
	Mathématique résoudre fin du 1er cycle	54.8 %	18.0 %	27.1 %	60.8 %
	Indicateurs				**Valeur de départ**
	Formation générale aux adultes et formation professionnelle				
	FGA : Augmenter le taux de réussite aux séances d'examen de 0,5 % par année.				90.0 %
	FP : Augmenter de 1,5 % par année le taux d'obtention de diplôme professionnel après 3 ans.				74.8 %

PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Grande ambition

Objectifs	Indicateurs	Valeur de départ (juin 2021)	Cible MEQ 2027
1 Accroître la réussite des élèves.	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	(Cohorte 2014) MEQ : 84.1 % CSS : 75,3 % (G : 70,5 % - F : 80,5 %)	MEQ : 86,8 % CSS : 81,3 %

Nos obligations au regard du plan stratégique du ministère de l'Éducation

Objectifs	Indicateurs	Valeur de départ (juin 2022)	Cible MEQ 2027
1 Accroître la réussite des élèves.	Taux de réussite des garçons.	MEQ : 80.1 % CSS : 70,5 %	MEQ : 82,5 % CSS : 74.5 %
	Taux de réussite des élèves EHDAA.	MEQ : 62.2 % CSS : 50,5 %	MEQ : 63,8 % CSS : 54.5 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4e année du primaire.	MEQ : 70,0 % CSS : 67.7 %	MEQ : 80 % CSS : 73.7 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6e année du primaire.	MEQ : 66.0 % CSS : 57.5 %	MEQ : 75 % CSS : 63.5 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2e année du secondaire.	MEQ : 57.0 % CSS : 49.4 %	MEQ : 75 % CSS : 55.5 %
2 Moderniser et valoriser la formation professionnelle.	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	Juin 2021 (cohorte 18-19) MEQ : 80.9 % CSS : 74,8 % (G : 77,1 % - F : 70,9 %)	MEQ : 84.9 % CSS : 80.8 %
3 Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers.	Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier.	MEQ : 44.6 % CSS : 43 % (1554 /3614 élèves)	MEQ : 75 % CSS : 45 %
4 Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves.	Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu.	MEQ : 50 % CSS : non disponible	MEQ : 100 % CSS : 100 %

NOTRE PEVR : LA VOIX DE NOS ÉLÈVES, LEURS PARENTS ET DE NOTRE PERSONNEL

Le **PEVR 2023-2027** marque l'histoire de notre organisation puisqu'il est le premier élaboré dans le cadre de la nouvelle gouvernance avec l'implication du comité d'engagement vers la réussite. Il s'inscrit en cohérence avec le plan stratégique du ministère de l'Éducation et notre mission confiée par la Loi sur l'instruction publique (article 207.1). De plus, il guide l'élaboration des projets éducatifs des établissements.

Ce **PEVR** a été élaboré à la suite d'une vaste consultation menée par la direction générale auprès du personnel de l'ensemble de chacun de nos établissements. Il tient compte de la voix de nos élèves, de leurs parents et des membres du personnel qui ont répondu à un questionnaire visant à faire un portrait de nos pratiques. Il représente la conclusion de cette démarche et de la consultation auprès des différentes instances.

4303 PERSONNES ONT RÉPONDU AU SONDAGE DONT 2709 ÉLÈVES, 1068 PARENTS OU TUTEURS ET 526 MEMBRES DU PERSONNEL.

Notre plan d'engagement vers la réussite a pour objectif de faire connaître à toute la population nos engagements comme centre de services scolaire afin d'assurer la réussite de nos élèves, jeunes et adultes, de définir nos orientations et nos priorités. Il devient, pour chacun des acteurs, la ligne directrice à suivre pour guider nos actions et nos décisions.

FAITS SAILLANTS DE CETTE CONSULTATION

UNE PRIORITÉ POUR TOUS

Faire de nos établissements des milieux de vie agréables, dynamiques et sécuritaires; par des aménagements physiques agréables, un mobilier fonctionnel, des espaces de vie favorisant un climat d'apprentissage et un sentiment de sécurité. Favoriser des apprentissages dans le cadre d'activités et de sorties scolaires à caractère sportif, culturel, scientifique.

DES PRÉOCCUPATIONS

- Les élèves ont la volonté de réussir. Ils disent recevoir de l'aide rapidement et un accompagnement bienveillant. Malgré tout, 39 % des élèves disent ressentir des émotions négatives en contexte d'apprentissage. Seulement 57 % des élèves disent ressentir des émotions positives pendant leurs apprentissages.
- La stabilité du personnel et les services offerts aux élèves ayant des difficultés en contexte de pénurie de personnel qualifié représentent un défi.
- On note un écart significatif entre les perceptions des élèves, des parents et du personnel sur différents éléments de la consultation : la considération des caractéristiques propres à chaque élève, le soutien apporté lors des transitions, les situations d'apprentissage qui donnent le goût d'apprendre et de faire des efforts pour progresser.
- En formation générale des adultes, le marché de l'emploi favorable a un impact sur l'assiduité des élèves.

À DÉVELOPPER

- L'intégration du numérique, de la robotique et des technologies pour changer les pratiques d'enseignement-apprentissage et d'évaluation.
- Les pratiques d'évaluation pour des apprentissages durables.
- Le sentiment d'efficacité lors des interventions auprès des élèves susceptibles de désorganisation (santé mentale, trouble du spectre de l'autisme, anxiété).
- L'expertise du personnel pour répondre aux besoins complexes des élèves et de leurs familles.
- Une structure d'accueil, d'intégration et de soutien linguistique des élèves issus de l'immigration en formation professionnelle et en formation générale des adultes.

FORCES À MAINTENIR

- Les activités sportives, culturelles et scientifiques de même que la variété des profils offrant des projets pédagogiques particuliers, de même que l'entraide, la gentillesse, la bienveillance de notre personnel.
- L'engagement du personnel à l'égard de la réussite malgré les obstacles.
- Les émotions positives de fierté et de joie ressenties par les élèves de la formation professionnelle et des adultes.

En conclusion

Le Plan d'engagement vers la réussite devient notre ancrage collectif et notre outil de référence pour cultiver le plaisir d'apprendre, d'enseigner et d'éduquer. Son but ultime : la réussite des élèves.

Son succès repose sur la mobilisation de tous les acteurs à le faire vivre.

Dans le cadre de son mandat, le comité d'engagement vers la réussite mettra en œuvre un plan de suivi et de monitorage fréquent des résultats ce qui nous permettra d'apporter les ajustements nécessaires au fur et à mesure.

Les écoles et les centres seront également mis à contribution dans l'analyse des résultats et dans la mise en place des indicateurs en lien avec leur projet éducatif.

La réussite et le bien-être de l'élève doivent être au cœur de chacune de nos décisions.

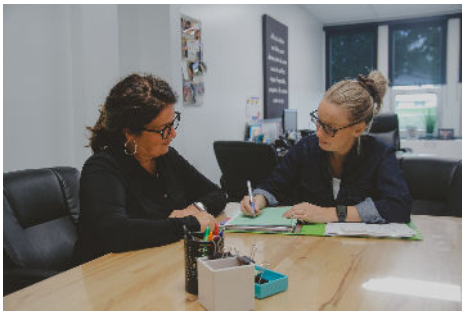

Annexes

Annexe 1 Différents tableaux en appui au portrait de notre organisme et de notre clientèle

Annexe 2 Priorités et plan stratégique du MEQ

1.Portrait des dépenses par activité et par nature pour l'année 2021-2022

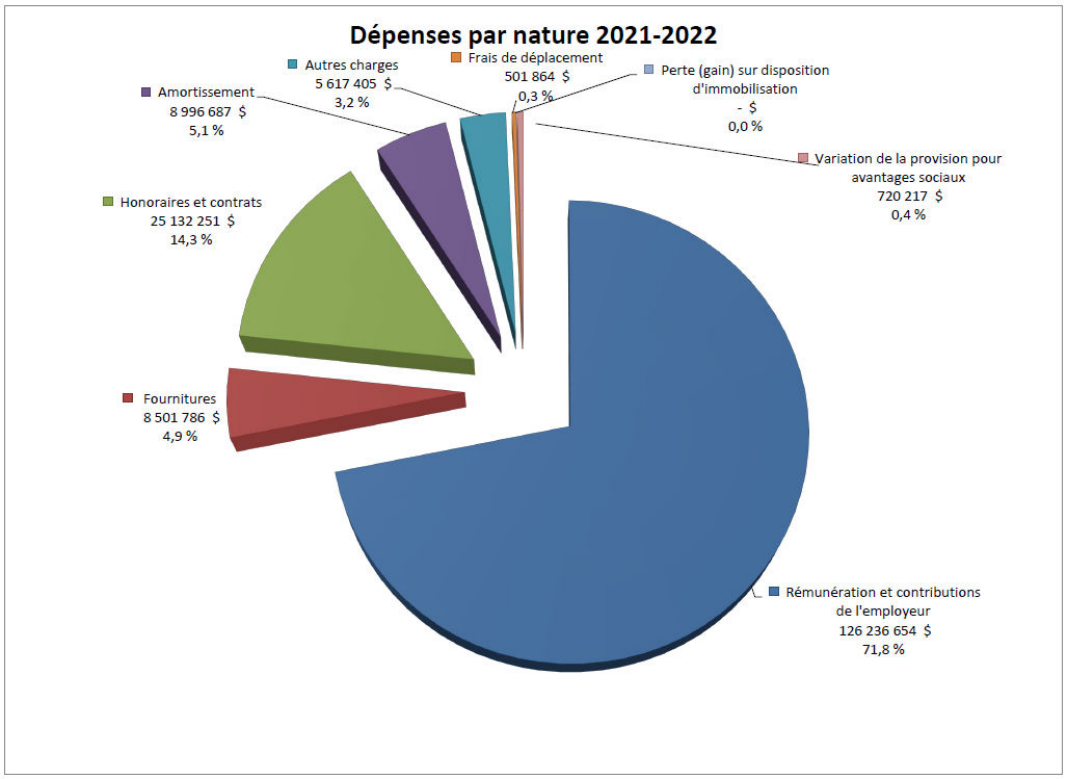

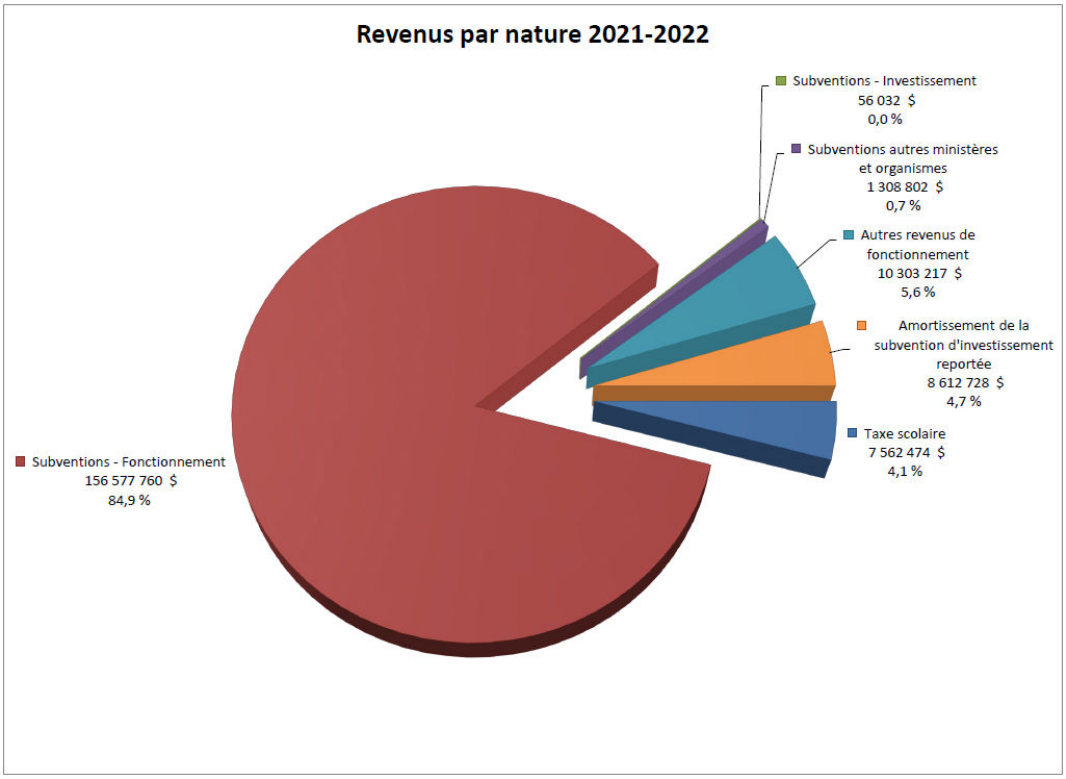

2. Évolution de la clientèle de la formation générale des jeunes

Nombre d'élèves	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Projections 2023-2024	Projections 2024-2025	Projections 2025-2026	Projections 2026-2027	Écart 2017-2023	Écart 2023-2027
Préscolaire et primaire	5623	5713	5821	5913	6070	6275	6371	6471	6588	6616	+652 (12 %)	+245 (4 %)
Secondaire	3129	3251	3368	3423	3511	3614	3692	3749	3803	3953	+485 (16 %)	+261 (7 %)
Total	8752	8964	9189	9336	9581	9889	10063	10220	10391	10569	+1137 (13 %)	+506 (5 %)

3. Évolution du nombre d'enseignants non légalement qualifiés dans notre organisation

Année scolaire	Nombre d'enseignants non légalement qualifiés	Nombre de contrats	Nombre d'enseignants réguliers	Total des contrats et des postes	Pourcentage d'enseignants non légalement qualifiés
2017-2018	5	201	669	870	0.57 %
2018-2019	3	206	674	880	0.34 %
2019-2020	5	204	681	885	0.56 %
2020-2021	19	202	682	884	2.15 %
2021-2022	31	187	724	911	3.40 %
2022-2023	44	159	744	903	4.87 %

Ce tableau présente l'augmentation marquée des 3 dernières années relativement aux enseignants non légalement qualifiés dans notre organisation.

4. Déploiement de la maternelle 4 ans dans les écoles du Centre de services scolaire de l'Énergie

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombres de groupes	5.5	7.5	13	21	28	34
Nombre d'élèves	94	135	155	225	295	317

5. Évolution de la clientèle ayant des besoins particuliers (élèves à risque, handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage)

Nombre d'élèves	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		Écart 2017-2023	
	P/P	SEC	P/P	SEC	P/P	SEC	P/P	SEC	P/P	SEC	P/P	SEC	P/P	SEC
Plan d'intervention sans code	575	410	633	492	694	444	660	385	634	431	655	482	+80	+72
Élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (codes DA et 12)	361	278	261	343	301	434	358	335	308	450	305	422	-56	+144
Élèves ayant une situation de handicap TGC ou autres diagnostics reconnus par le MEQ (14-23 à 99)	311	225	210	228	277	215	267	209	259	244	327	234	+16	+9
Total	1247	913	1104	1063	1272	1093	1285	929	1201	1125	1287	1138	+40	+225

6. Évolution de la clientèle des adultes et en formation professionnelle

Nombre d'élèves	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Écart 2016-2022
Formation générale des adultes	908	905	914	885	1051	1066	+158 (15 %)
Formation professionnelle	1003	1620	1649	1451	1571	1414	+411 (29 %)
Service aux entreprises et aux individus	823	866	866	723	908	1469	+646 (44 %)
Total	2734	3391	3429	3059	3530	3949	+1215 (31 %)

Priorités du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville

En janvier 2023, le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, rendait public les sept priorités de son ministère lequel affirme notamment, sa volonté d'agir concrètement pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans les écoles, de soutenir le personnel enseignant et rendre accessible des projets pédagogiques particuliers dans chaque école secondaire.

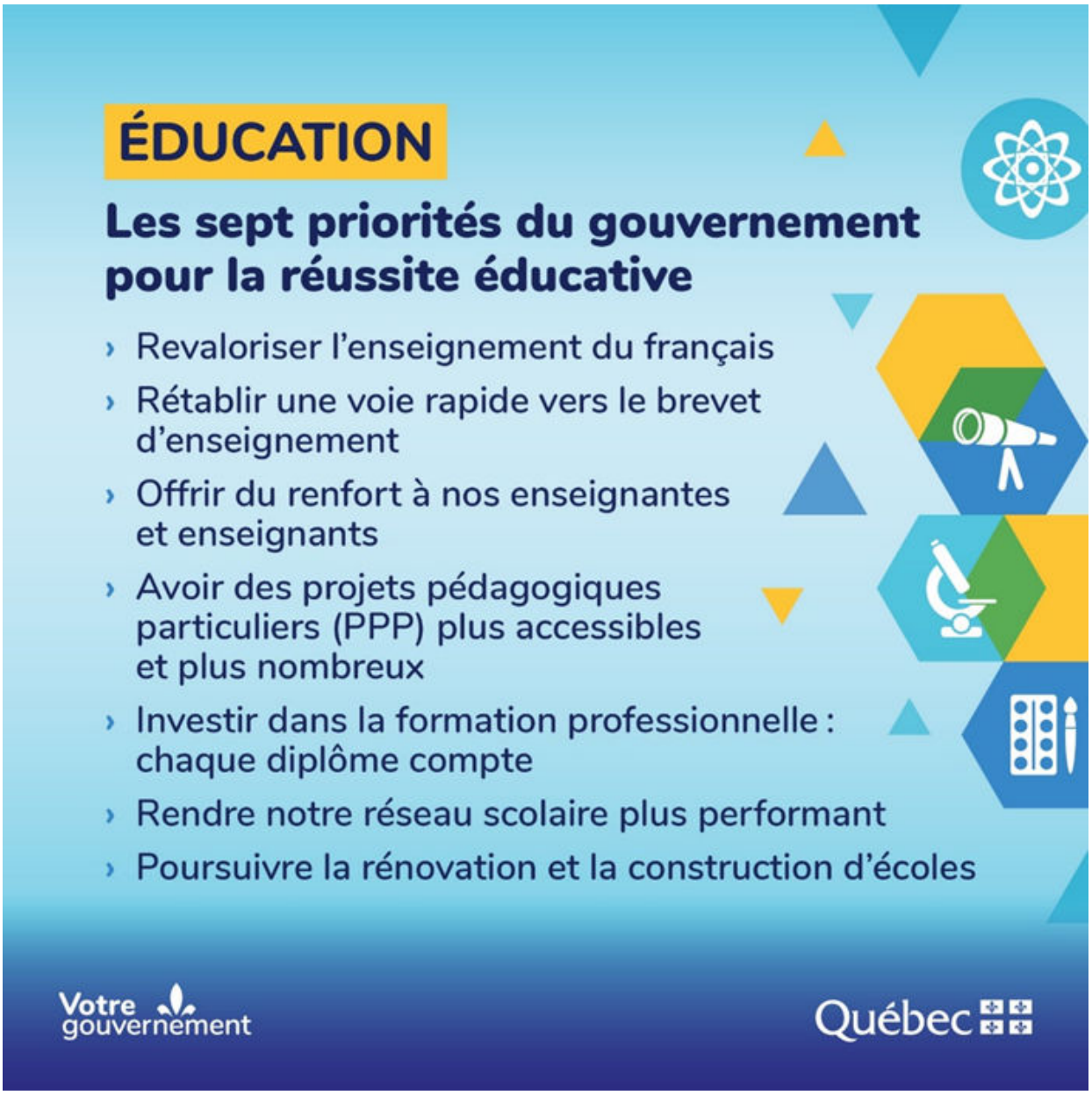

Le plan stratégique du MEQ

Indicateurs PEVR				
Objectifs	**2023-2024**	**2024-2025**	**2025-2026**	**2026-2027**
1 - Accroître la réussite des élèves				
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire Valeur de départ : 84,1 %	84,7 %	85,4 %	86,1 %	86,8 %
Taux de réussite des garçons Valeur de départ : 80,1 %	80,7 %	81,3 %	81,9 %	82,5 %
Taux de réussite des élèves HDAA Valeur de départ : 62,2 %	62,6 %	63,0 %	63,4 %	63,8 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4e année du primaire (réseau francophone, public) Valeur de départ : 70,0 %	72,5 %	75,0 %	77,5 %	80,0 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6e année du primaire (réseau public anglophone et francophone) Valeur de départ : 66,0 %	68,0 %	70,0 %	72,0 %	75,0 %
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2e année du secondaire (réseau francophone, public) Valeur de départ : 57,0 %	60,0 %	65,0 %	70,0 %	75,0 %
2 - Moderniser et valoriser la formation professionnelle				
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans Valeur de départ : 80,9 %	81,9 %	82,9 %	83,9 %	84,9 %
3 - Élaborer de nouveaux projets pédagogiques particuliers				
Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier Valeur de départ : 44,6 %	50,0 %	57,0 %	66,0 %	75,0 %
4 - Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves				
Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu Valeur de départ 2022-2023 : 0 %	25,0 %	50,0 %	75,0 %	100,0 %

Indicateurs	Informations sur les visées et le mode de calcul des indicateurs
Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	• L'indicateur vise à mesurer la proportion d'une cohorte d'élèves inscrits pour la première fois en 1er secondaire ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire à la formation générale des jeunes (FGJ). Le diplôme ou la qualification peuvent avoir été obtenus à la FGJ, à la formation générale des adultes (FGA) ou à la formation professionnelle (FP). • On suit pendant 7 années une cohorte d'élèves qui se sont inscrits pour la première fois en 1re secondaire au début de la période d'observation; le taux est ensuite calculé après 7 ans. Le calcul prend en compte les sorties dues à l'émigration hors Québec en faisant une estimation à partir d'observations faites au primaire et seul le premier diplôme obtenu par l'élève ou la première qualification sont pris en compte dans le calcul. • La valeur de départ a été établie selon la donnée officielle de la cohorte de 2015. • Les cibles sont établies sur la base de la tendance des 6 dernières années en tenant compte de la cible de 90 % fixée pour 2030.
Taux de réussite des garçons	• L'indicateur vise à mesurer la proportion d'une cohorte d'élèves garçons inscrits pour la première fois en 1re secondaire ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire à la FGJ. Le diplôme ou la qualification peuvent avoir été obtenus à la FGJ, à la FGA ou à la FP. • L'indicateur est calculé à l'aide de l'indicateur du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire, en ciblant les garçons.
Taux de réussite des élèves HDAA	• L'indicateur vise à mesurer la proportion d'une cohorte d'élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) inscrits pour la première fois en 1re secondaire ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification 7 ans après leur entrée au secondaire à la FGJ. Le diplôme ou la qualification peuvent avoir été obtenus à la FJG, à la FGA ou à la FP. • La réussite des élèves HDAA diffère de celles des autres élèves en fonction de plusieurs facteurs. Ainsi, on doit prendre en considération les écarts de réussite observés entre les autres élèves et les élèves HDAA afin de mettre en oeuvre les moyens permettant de réduire le plus possible ces écarts. • L'écart du taux de diplomation ou de qualification entre les élèves HDAA et les autres élèves demeurant élevé, une augmentation du taux de réussite des élèves HDAA favorisera l'atteinte de la cible de 90 % en 2030.
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4e année du primaire (réseau francophone, public)	• L'indicateur vise à mesurer la proportion d'élèves qui obtiennent une note qui se situe entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de français, volet lecture, langue d'enseignement, en 4e année du primaire, pour les épreuves de juin (réseau public francophone). • Les données seront recueillies sur une fréquence annuelle lorsque les résultats des épreuves obligatoires de juin seront disponibles. • L'indicateur ne mesure que les résultats des élèves du réseau francophone public. • L'indicateur comporte les résultats des élèves des CSS/CS ayant transmis ses résultats à l'Espace donnée de la GRICS.
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6e année du primaire (réseau public anglophone et francophone)	• L'indicateur vise à mesurer la proportion d'élèves qui obtiennent une note qui se situe entre 70 % et 100 % à la compétence « Résoudre » de l'épreuve obligatoire de mathématiques en 6e année du primaire, pour les épreuves de juin. • Les données seront recueillies sur une fréquence annuelle lorsque les résultats des épreuves obligatoires de juin seront disponibles. • L'indicateur ne mesure que les résultats des élèves du réseau public. • L'indicateur comporte les résultats des élèves des CSS/CS ayant transmis ses résultats à l'Espace donnée de la GRICS.
Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, 2e année du secondaire (réseau francophone, public)	• L'indicateur vise à mesurer la proportion d'élèves qui obtiennent une note qui se situe entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture, langue d'enseignement, en 2e année du secondaire, pour les épreuves de juin (réseau public francophone). • Les données seront collectées sur une fréquence annuelle lorsque les résultats des épreuves obligatoires de juin seront disponibles. • L'indicateur ne mesure que les résultats des élèves du réseau francophone public. • L'indicateur comporte les résultats des élèves des CSS/CS ayant transmis ses résultats à l'Espace donnée de la GRICS.

Suite

Indicateurs	Informations sur les visées et le mode de calcul des indicateurs
Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	• L'indicateur représente la proportion (%) des nouveaux inscrits dans un programme à temps plein qui obtiennent un diplôme en formation professionnelle dans les trois années après leur première inscription. Le diplôme peut être obtenu dans le même programme que celui de l'inscription ou dans un autre. • L'indicateur est calculé en suivant durant 3 années une cohorte de nouveaux inscrits à temps plein dans un programme de formation professionnelle (ASP, AEP, DEP) au début de la période d'observation. On mesurera la proportion qui obtient un diplôme en formation professionnelle au cours des trois années observées.
Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier	• L'indicateur permettra de mesurer non seulement le nombre d'élèves inscrits à un PPP, mais également de vérifier si l'offre de PPP s'est accrue dans les écoles secondaires publiques. • Le calcul est effectué à partir des données colligées à l'an zéro (année scolaire 2022-2023), soit 159 382 élèves du secondaire qui sont inscrits dans un PPP sur un total de 357 436 élèves (44,6 %). • Le taux sera déterminé ainsi : (Nombre d'élèves inscrits dans un PPP / Nombre d'élèves total dans les écoles secondaires publiques) x 100 • Les données seront recueillies deux fois par année.
Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu	• L'indicateur vise à mesurer le nombre d'écoles et de centres impliqués dans une démarche d'amélioration continue soutenue par un outil développé en adéquation avec les données issues de la recherche. • Afin d'atteindre l'objectif visant à maintenir un climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité pour les élèves, un référentiel est actuellement développé par le Ministère en s'appuyant sur les connaissances scientifiques dans ce domaine. • Ce référentiel pourrait se présenter sous la forme d'un tableau de bord permettant la réalisation d'une analyse de situation portant sur les composantes essentielles du bien-être des élèves à l'école. • Un portrait des résultats sera fourni annuellement par les organismes scolaires par l'entremise de CollecteInfo. • La valeur de départ est de 0 % dans le contexte où l'outil est actuellement en développement.

Vivre des réussites

et développer son plein potentiel

Centre de services scolaire de l'Énergie
Québec

PEVR
2023-2027